

# METHODOLOGIE DE CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

## **Sur les Hautes Chaumes :**

⇒ la carte a été établie entre 1999 et 2004 par l'Université de Metz et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges sur la base des photographies aériennes (orthophotoplans, missions IGN de 1997 & 2002 + photos infrarouge mission 1997 de l'Institut Forestier National). Les photographies ont permis de dessiner les grandes unités écologiques ; les périmètres et la détermination exacte des habitats sont ensuite vérifiés sur le terrain. La phase de terrain a permis également de procéder à des relevés phytosociologiques (voir détail des relevés en annexe 6, cahier 2).

## **En forêt :**

⇒ la carte a été réalisée par l'ONF entre 2001 et 2004. Sur la base des données existantes, notamment les cartes des stations ou des peuplements dans les forêts relevant du régime forestier, un premier découpage a été proposé. Dans chaque polygone, un relevé a été réalisé tous les 4 ha voire tous les ha en fonction des habitats. A chaque relevé sont notés : l'habitat présent, la surface terrière en petit bois, gros bois et très gros bois, le recouvrement de la régénération etc (voir détails des relevés en annexe 6). Ainsi, la carte des habitats est construite à partir des données bibliographiques (aménagement), de terrain (détermination des habitats à chaque relevé) et des connaissances des agents forestiers de terrain. En dehors de l'enveloppe de référence de la ZSC officielle (extensions de la ZSC sur la ZPS), la détermination des habitats a été réalisée en 2006-2007 par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, selon le même protocole que les hautes chaumes (orthophotoplans 2002 IGN + photos infrarouge mission 1997 de l'Institut Forestier National, vérification de terrain)

⇒ le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a complété entre 2001 et 2004 cette approche par la cartographie d'habitats plus ponctuels : zones humides, zones ouvertes intra forestières etc.

## Les données concernant les habitats :

Chaque polygone habitat est assorti d'un certain nombre de données le concernant. Ces données concernent :

- Code habitat : code interne au PNRBV
- Intitulé de l'habitat : désignation de l'habitat suivant l'auteur
- Code CORINE : code de référence européenne identifiant les habitats présents en Europe Communautaire
- Auteur, référence : nom de l'auteur et date de la donnée
- Type d'habitat au regard de natura 2000 : 1 : habitat d'intérêt communautaire prioritaire – 3 : habitat d'intérêt communautaire non prioritaire – 5 : mosaïque des types « 1 » et « 3 ». 0 : habitat non concerné par la directive Habitats (n'est pas d'intérêt communautaire)
- Code Natura 2000 : code de référence européenne spécifique aux habitats d'intérêt communautaire (directive Habitats)
- Etat de conservation des habitats agro pastoraux : qualifie l'état de conservation des chaumes, prés des vallées etc. (optimal, favorable, autre : réversible, autre : difficilement réversible, autre : irréversible : voir détail en annexe 6, cahier II)
- Effets CAD : qualifie l'évolution de l'habitat au regard des mesures CAD retenues => colonne non remplie à ce jour
- Etat de conservation des zones humides : qualifie l'état de conservation des zones humides d'intérêt communautaire (optimal, favorable, autre : réversible)
- Etat de conservation des forêts : indices "structure", "biodiversité", "fonction" : qualifient les indices d'état de conservation des forêts (optimal, favorable, mauvais : voir détail en annexe 6)
- Surface : donnée par le Système d'Information Géographique, il s'agit de la surface projetée sur un plan horizontal
- Secteur natura 2000 : nom du secteur natura 2000 (Hohneck, Grand Ballon etc)
- Habitat pie grièche : qualifie la présence ou non, voire la possibilité de présence de Pie-Grièche écorcheur, espèce d'oiseau d'intérêt communautaire (annexe II de la directive Oiseaux) (potentiel favorable, potentiel peu favorable, présence)
- Habitat gélinotte : idem pour la Gélinotte => colonne non remplie à ce jour

### Exemples : extrait de la base des données « habitats naturels HV »

Code habitat	Intitulé de l'habitat	Code CORINE	Auteur, référence	Type d'habitat au regard de natura 2000	Code Natura 2000	Etat de conservation des habitats agro pastoraux	Effets CAD	Etat de conservation des zones humides	Etat de conservation des forêts : indices			Surface (ha : SIG)	Secteur natura 2000	Habitat Pie Grièche	Habitat gélinotte
									"structure"	"biodiversité"	"fonction"				
41	Bas marais acide	54.5	DUPONT F, 2004	/	/		0					2,1	Grand Ballon	potentiel peu favorable	
1	Lande pelouse d'altitude	31.213	L. ALNOT, 2001	3	4030	favorable	0					10,5	Grand Ballon	potentiel peu favorable	
60	Hêtraie sapinière moyennement acide	41.13	ONF Colmar, octobre 2004	3	9130		0		mauvais	favorable	favorable	30,2	Grand Ballon		

## TABLEAUX RACAPITULATIFS : LISTE DES HABITATS PRESENTS, FAUNE ET FLORE REMARQUABLES, DYNAMIQUE ACTUELLE

Habitat	Superficie (ha) <small>(donnée SIG)</small>	Code natura 2000	Localisation	Espèces végétales remarquables (statuts de protection*)	Espèces animales remarquables	Dynamique actuelle
Haute Chaume : lande subalpine	35 ha	Habitat d'intérêt communautaire : 4030	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Grand Ballon</u>, dont une partie de chaume réputée primaire</li> <li>➤ <u>Morfled</u> (versant nord)</li> </ul>	<i>Pulsatilla alba</i> (LOR, ALS, 70), <i>Botrychium lunaria</i> (LOR, ALS), <i>Daphne mezereum</i> (70), <i>Hieracium vogesiacum</i> (ALS), <i>Potentilla crantzii</i> (ALS, LOR), <i>Hypochoeris maculata</i> (ALS, LOR), <i>Myosotis alpestris</i> (ALS), <i>Gymnadenia conopsea</i> , <i>Rosa villosa</i> (ALS), etc.	espèces arctico alpines (notamment Lépidoptères : cf liste en annexe 5 du plan de gestion de l'APB du Grand Ballon). Pour les oiseaux : Pie-Grièche écorcheur (DO1), Pipit spioncelle, Bruant fou, traquet motteux (cf annexe 6 plan gestion APB)	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ à étudier dans le cadre du suivi, notamment en ce qui concerne la recolonisation arbustive des parties non exploitées</li> </ul>
Haute Chaume	200	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire : 6230	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Morfled, Gustiberg, Roedelen, Haag, Storckenkopf, Gerstacker, Grand Ballon, Breffy</u></li> </ul>	<i>Arnica montana</i> (DH5), <i>Viola lutea</i> , <i>Gentiana lutea</i> (DH5), <i>Pulsatilla alba</i> (LOR, ALS, 70), <i>Lilium martagon</i> (70), <i>Traunsteria globosa</i> (ALS), <i>Leucorchis albida</i> (FC), <i>Myosotis alpestris</i> (ALS), <i>Coeloglossum viride</i> (LOR), <i>Platanthera chlorantha</i> (FC), <i>Dianthus carthusianorum</i>	Pie-Grièche écorcheur (DO1), traquet tarier	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Extension des zones fumées et fauchées</li> <li>○ Déprise de secteurs avec recolonisation arbustive et forte dynamique de l'épicéa (Roedelen, Storckenkopf)</li> </ul>
Haute Chaume, faciès de recolonisation	5	Habitat d'intérêt communautaire prioritaire : 6230	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Localisé : Storckenkopf (versant nord), Grand Ballon (bas des pistes de ski), Morfeld</u></li> </ul>	<i>Pulsatilla alba</i> (LOR, ALS, 70), <i>Myosotis alpestris</i> (ALS), <i>Daphne mezereum</i> (70), etc.	Pie-Grièche écorcheur (DO1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Evolution vers le climax forestier (hêtraie sapinière ou hêtraie subalpine)</li> </ul>
Chaumes fumées, prairies montagnardes	70	Habitat prioritaire (nardaie) dégradé	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Morfled, Gerstacker, ferme du Grand Ballon et abords des fermes</u></li> </ul>	<i>Gentiana lutea</i> (DH5)		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Extension des surfaces</li> </ul>
Prés-bois	40	Mosaïque habitats d'intérêt communautaire : 6230 X 9110 ou 9130	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Morfled nord et ouest, Roedelen, ferme du Grand Ballon ouest, localisé au Gerstacker en lisière de forêt</u></li> </ul>	<i>Idem chaumes</i>	Gélinotte des bois (DO1), nombreuses fourmilières	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Stable, sauf dynamique de recolonisation arbustive des secteurs peu exploités (Roedelen)</li> </ul>

Habitat	Superficie (ha) (donnée SIG)	Code natura 2000	Localisation	Espèces végétales remarquables (statuts de protection*)	Espèces animales remarquables	Dynamique actuelle
Prés-bois en cours de recolonisation	56	Mosaïque habitats d'intérêt communautaire : 6230 X 9110 ou 9130	➤ Crête du Storckenkopf – <u>Haag – Morfeld, Roedelen, sud ferme du Grand Ballon, Versant Est du Gustiberg</u>	<i>Idem chaumes</i>	Gélinotte des bois (DO1), nombreuses fourmilières	○ Evolution vers le climax forestier (hêtraie sapinière, hêtraie subalpine), lente fermeture puis disparition des clairières existantes
Mégaphorbiaie	5	Habitat d'intérêt communautaire : 6431	➤ <u>Zones humides ponctuelles (0,5 ha) autour de la Ferme du Grand Ballon, en bas de piste de ski nord au Grand Ballon, à l'est de la ferme du Roedelen en forêt</u> ➤ <u>Zones ponctuelles au Storckenkopf et grand secteur (4,5 ha) à calamagrostide sur le versant sud du Grand Ballon</u>	<i>Aconitum napellus</i> (FC), <i>Aconitum vulparia</i> , <i>Dactylorhiza fuchsii</i> (ALS), <i>Dactylorhiza majalis</i> , <i>Centaurea scabiosa ssp alpestris</i> (ALS), <i>Gymnadenia conopsea</i> , <i>Anthriscus sylvestris var alpinum</i> (ALS), <i>Cotoneaster jurana</i> etc.	Plusieurs papillons intéressants notés près de la ferme du Ballon (in AERU, 1996) : <i>Erebia medusa</i> , <i>Erebia epiphron</i> , <i>Lycaena alciphron</i> etc. Entomofaune à étudier mais certainement intéressante Présence du traquet tarier, du lézard vivipare	○ Calamagrostidaie (sud Grand Ballon et Storckenkopf) : zones primaires, stables ○ Zones humides : stable sauf impacts liés au stationnement prolongé des animaux à leurs abords à l'est et au nord est de la ferme auberge du Grand Ballon
Prairies paratourbeuses	1	Non concernées	➤ <u>Zones ponctuelles : Est de l'ancienne ferme du Morfeld, est de la ferme du Roedelen, nord de la ferme du Grand Ballon</u>	<i>Parnassia palustris</i> (ALS), <i>Eriophorum angustifolium</i>	Grenouille rousse, lézard vivipare	○ Evolution vers la saulaie des secteurs les moins pâturés au Grand Ballon, surpiétinement des zones les plus au sud au Grand Ballon ○ Stabilité ailleurs
Bas marais acide	2	Non concerné	➤ <u>Un seul grand secteur au Morfeld</u>	<i>Eriophorum vaginatum</i> (ALS)	Grenouille rousse, lézard vivipare	○ Assèchement lié à un drainage ancien
Hêtraie sapinière acide	245	Habitat d'intérêt communautaire : 9110	➤ <u>Tout le secteur ...</u>		Gélinotte des bois (DO1), Pic noir (DO1), Chouette de Tengmalm (DO1), Grand Tétrás potentiel (DO1)	○
Hêtraie sapinière moyennement acide	420	Habitat d'intérêt communautaire : 9130	➤ <u>Tout le secteur ...</u>			○

Habitat	Superficie (ha) (donnée SIG)	Code natura 2000	Localisation	Espèces végétales remarquables (statuts de protection*)	Espèces animales remarquables	Dynamique actuelle
Hêtraie subalpine	112	Habitat d'intérêt communautaire : 9140	➤ <u>Sommets du Storckenkopf, Grand Ballon, Judenhut, Roedelen</u>	<i>Allium victorialis</i> (N2), <i>Athyrium distentifolium</i> (LOR)	Gélinotte des bois (DO1), Pic noir (DO1), Chouette de Tengmalm (DO1), Grand Tétras potentiel (DO1)	○
Plantations résineuses (< 80 ans)	60	Non concernées	➤ <u>Forêt domaniale (secteur du lac du Grand Ballon, nord du Morfled), Forêt de Geishouse à l'ouest</u>		Gélinotte des bois possible (DO1)	○ diversification des essences à la faveur d'éclaircies
Pierriers, éboulis	4,5	Habitat d'intérêt communautaire : 8110	➤ <u>Versants Grand Ballon</u>	<i>Cryptogramma crispa</i> (LOR), <i>Androsace carnea</i> (N1), <i>Huperzia selago</i> (LOR, ALS) + une série de mousses très rares : <i>Barbilophozia hatscheri</i> (Evans) Loeske, <i>Grimmia doniana</i> Sm. Etc (cf annexe 8 plan gestion APB)	Au niveau des oiseaux : Bruant fou, Traquet motteux (cf annexe 6 plan gestion APB)	○ stabilité
Erablaie	24	Habitat prioritaire : 9180 (avec ponctuellement mosaïque de pierriers : 8110 et mégaphorbiaies : 6431)	➤ <u>Localisées : Lac du Grand Ballon, versants sud Grand Ballon et Storckenkopf</u>	<i>Aconitum napellus</i> (FC)	Gélinotte des bois (DO1), Pic noir (DO1), Chouette de Tengmalm (DO1), Grand Tétras potentiel (DO1)	○
Saulaie marécageuse	0,6	Non concernées	➤ <u>Ponctuelles au nord et à l'est de la ferme du Grand Ballon, à l'ouest de l'hôtel du Grand Ballon</u>	<i>Eriophorum angustifolium</i>		○ Zones humides en déprise agricole qui évoluent vers le climax forestier
Ruisseaux	Non estimée		➤ <u>Tout le secteur</u>		Truite autochtone (CSP, 2002)	○

\* : **ALS, LOR, FC** : listes des espèces végétales protégées au niveau régional (ALS = région Alsace : arrêté du 28/06/1993 ; LOR = région Lorraine : arrêté du 03/01/1994 ; FC = région Franche Comté : arrêté du 22/06/1992)

**N1 / N2** : liste des espèces végétales protégées en France (arrêté ministériel du 13 mai 1982)

**DO1** : liste des espèces d'intérêt communautaire de la Directive Oiseaux : leur conservation nécessite la désignation de Zones de Protection Spéciales

**DH2** : liste des espèces d'intérêt communautaire de la Directive Habitats : leur conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation

**DH 5** : liste en annexe 5 des espèces végétales de la Directive Habitats : espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion

**70** : Haute-Saône : arrêté du 19 décembre 1990

Parc naturel régional des Ballons des Vosges, juin 2006.

Document d'objectifs Natura 2000, site des Hautes-Vosges, secteur Grand Ballon.